



Déclaration liminaire au CHSCT du 16 avril 2020

Le gouvernement a décrété l'union nationale comme moyen de lutter contre la pandémie du Covid-19. Bien plus efficace que de réquisitionner des usines qui auraient pu fabriquer les millions de masques, les lunettes de protection, les combinaisons, les gants, bref tout le matériel médical dont on reconnaît l'efficacité contre le virus...

L'union nationale pour permettre qu'Airbus puisse continuer à assembler le sacrosaint A320 si rentable, bien plus efficace que de réquisitionner des usines pour fabriquer les respirateurs qui manquent...

L'union nationale derrière laquelle tout le monde est sommé de s'aligner, y compris et surtout les syndicats. Ceux-ci sont priés de se taire sur les revendications, même quand elles se concentrent sur la santé des travailleurs, même s'il s'agit de préserver des vies.

Combien de vies devront être perdues pour que la revendication ne soit plus « inopportune » ?

L'union nationale, est-ce accepter que les mesures qui pourraient être prises immédiatement soient renvoyées à plus tard ?

Historiquement, à chaque fois qu'un gouvernement a décrété l'union nationale, en 1914, en 1939, ou encore au moment de la guerre d'Algérie, ça s'est très mal terminé pour des millions de travailleurs, beaucoup y ont laissé leur vie.

Et il y a fort à parier que la crise actuelle laisse sur le carreau des milliers de travailleurs.

Quelques semaines après le début de cette pandémie et des alertes multiples des scientifiques, nous savons que le seul moyen d'éviter la propagation, outre les gestes barrières, c'est le port d'un masque !

C'est instruits de ce constat simple que de nombreux syndicats, devant l'indigence du gouvernement, ont alerté, interpellé les directions avec comme seule exigence « la santé en priorité » !

Tous les agents de la fonction publique sont touchés : dans la fonction publique hospitalière les moyens manquent pour se protéger. Dans les 3 fonctions publiques, chaque jour, des dizaines de milliers d'agents doivent remplir des missions de service public prioritaires en présentiel, sans que ceux qui dirigent ces mêmes services ne leur donnent les moyens de protection suffisants.

A la DGFIP, force est de constater, comme en témoignent aussi les multiples droits d'alerte déposés dans les départements, que tout n'est pas mis en œuvre pour assurer une sécurité sanitaire aux agents. Le directeur général le reconnaît lui-même dans une réponse faite aux organisations syndicales : *« je sais que les conditions de travail sont difficiles, que certaines sociétés de nettoyage interrompent leur activité, que l'approvisionnement en gel hydroalcoolique n'est souvent pas accessible, que vos collègues peuvent tomber malades »* (fin de citation)

Dans les faits, le DG et des directions locales souhaitent maintenir des accueils publics sur rendez-vous alors que les personnels ne disposent d'aucun masque ni de gants. Sur une majeure partie des sites où des cas de contamination ont été observés, les opérations de désinfection ne sont pas réalisées. D'un service ou d'un département à l'autre, l'organisation des services est variable. Malgré la présence de la maladie et contre les règles de fonctionnement établies par les directions locales elles-mêmes, les agents sont mis sous pression à de nombreux endroits. A cause des coupes budgétaires pluriannuelles, la réduction drastique des moyens ne permet pas de généraliser le télétravail.

Dans la lettre aux agents du 2/04, les ministres Darmanin et Dussopt écrivent « Nous cherchons en permanence à concilier ces impératifs avec une priorité avec laquelle nous ne transigerons pas : votre sécurité et votre santé ! »

Alors après les paroles, les actes ! Solidaires Finances exige pour tous les agents prioritaires devant se rendre sur leur lieu de travail pendant la période de confinement, et pour tous les autres agents dans le cadre de l'après-confinement la fourniture de masques dans les meilleurs délais à raison de deux masques par jour et par agent.

Plus que jamais, dans cette situation et face à un gouvernement et une direction générale dont l'exigence est toujours au service du capital et non pas des personnes, **Solidaires Finances porte les revendications suivantes, communes à l'ensemble des missions de la DGFIP :**

- **la protection et la santé des personnels est notre priorité absolue et constante, elle s'inscrit dans cette période particulière en totale cohérence avec ce que nous avons toujours défendu en matière de conditions de travail,**

- la stricte application du PCA contre les tentations de certaines directions d'aller plus loin,
- Nous demandons le report de la campagne IR en raison des risques évidents qu'elle fait peser sur les personnels et le public,
- Nous alertons la DG sur les conséquences du report de la charge de travail afin qu'aucun agent·e ne voit ses droits remis en cause : il en va ainsi des congés d'été, des droits à la formation, des oraux en suspens, des affectations, etc.
- Nous demandons qu'après le PCA soit instauré un « plan de reprise d'activité» : celui-ci doit, selon nous, être destiné à absorber la reprise progressive, sans remise en cause des droits à congés et sans exercer de pression sur nos collègues car cette période de confinement forcée n'est pas une période de congés, des agents sont en souffrance psychique.
- Nous demandons l'arrêt de toutes les restructurations et des préfigurations en cours

Ordre du jour

Note sur les réunions à distance diffusée (ordonnance du 27/03/2020) permet de réunir à distance.

La CGT dénonce le projet qui semble vouloir compenser le confinement par des congés et RTT et l'augmentation du nombre d'heures de travail.

Pour info : une audio-conférence sur la campagne IR aura lieu ce vendredi 17/04

1/ Situation sanitaire en Ardèche

Evolution encourageante : 8 malades dont 5 devraient reprendre leur travail bientôt, après accord du médecin (jusqu'à 18 agents malades)

Il n'y a plus d'agent hospitalisé (2 l'ont été).

1 personne en quatorzaine (jusqu'à une dizaine l'ont été)

Seulement 3 agents ont été testés dont 2 avérés (1 hospitalisé) et celui qui a été testé négatif a eu des symptômes pourtant importants.....cela correspond à ce qui se passe au niveau national où très peu de personnes sont testées.

6 désinfections de sites dont le dernier à la municipale de Privas.

Docteur Lagadou : diminution des arrêts maladie dans les petits départements mais dans les grands ???

Matériel : Gels, gants et lingettes suffisants pour l'heure. Des stocks sont constitués pour la période post confinement.

200 masques ont été livrés pour les agents prioritaires en contact avec le public (bons secours, argent liquide...) ; c'est insuffisant ...2ème livraison de 1900 masques arrive ce matin (masques chirurgicaux => 2 masques par agent par jour à l'accueil)

D'autres arriveront.

Recherche de masques alternatifs : norme ? Pas de base documentaire : 2 niveaux pour les masques non sanitaires type 1 : 90% - type 2 : 70% de l'efficacité d'un masque chirurgical avec réserve sur l'utilisation et l'entretien => information sur « comment on les met ? » et il faut quand même respecter les gestes barrières (lavage des mains, distance de sécurité...).

Souhait que chaque agent en soit destinataire. Difficulté pour les avoir.

Normes Afnor pour les masques fabriqués artisanalement.

Plateforme masques (DGE).

A l'heure actuelle, faute d'un volume de masques suffisant, ils ont été fournis qu'aux agents recevant du public.

34 protections plexiglas commandées et livrées au plus tard la semaine prochaine pour mettre sur les bureaux de réception.

Pour information hors covid : des casques téléphoniques ont été commandés pour les agents en plateau.

Les risques psycho-sociaux sont bien présents que ce soit pour les chefs de services inquiets pour la santé de leurs agents, pour les agents en présentiel inquiets d'attraper ce virus au travail, pour les agents en télétravail ou en autorisation d'absence loin du collectif qui culpabilisent et qui voient le retard s'accumuler. Actuellement, beaucoup d'agents sont stressés et l'arrivée de la campagne IR et l'annonce du déconfinement « progressif » va accentuer les risques psycho-sociaux.

La proposition de réduction des congés ou Rtt actuellement discutée au niveau national est mal venue car nous ne sommes pas en congé et avec le stress subit par tous, tout le monde aura besoin de véritables congés pour récupérer de cette période.

2/ Plan de continuation d'activité

Il évolue en fonction de certains éléments (enregistrement : compta, actes des entreprises...), effectifs, absences....

Le Teil : sinistrés : exonération et dégrèvements prononcés au niveau national : il reste une centaine de locaux qui demanderont une intervention des agents.

Un plan de reprise d'activité évolutif sera établi pour la période post-confinement.

79 agents du PCA en télétravail - 16 équipés hors PCA.
12 complémentaires vont arriver.

Télétravailleurs sans convention : il sera adressé à chaque agent un courriel qui sera une autorisation de télétravailler.

Matériel ergonomique : situation dégradée : les agents peuvent récupérer et utiliser le matériel de leurs bureaux. Voir avec la direction pour ceux qui n'ont pas la possibilité de le faire, pour une livraison à leur domicile et notamment pour les agents qui ont des fauteuils adaptés à leur morphologie

La campagne IR arrive ce qui implique que les agents des Sip doivent être équipés pour le télétravail car des services étaient déjà en souffrance (Privas, Tournon) avant le Covid et la présence d'agents ayant malheureusement des pathologies particulières va accentuer les difficultés.

Le papier étant absorbant, la contagiosité du virus serait faible. Par précaution, il vaut mieux laisser reposer le papier.... Par contre, lorsqu'il y aura reprise de la réception, cela veut dire qu'il faudra respecter le lavage des mains et ne pas porter les mains au visage qu'on ait des gants ou pas.

Les personnes fragiles : la reprise sera certainement longue, quid des agents fragiles ou vivant avec une personne fragile ? Le plan de reprise d'activité doit prévoir l'organisation en prenant en compte ces agents. Il faudra recenser les agents fragiles mais aussi les agents qui vivent avec des personnes fragiles (enfants, parents...).

Report des déclarations de résultats, des 2572 de liquidation IS des 2042 des indépendants au 30/06.

3/ Budget

Pas beaucoup d'évolution compte tenu du confinement.

Diagnostic radon : suspension des diagnostics en cours car l'entreprise ne passe plus faire des relevés

Une partie du budget sera consacrée à équiper les collègues en télétravail long en matériel ergonomique (souris, écran, clavier, fauteuil...)....reste à effectuer le recensement !

Voir avec les services informatiques pour la diffusion d'une note pour adapter un écran personnel à un portable si c'est possible.

4/ Divers

- MAJ du document unique en prenant en compte le risque lié à une pandémie
- Covid 19 = maladie professionnelle ? Difficulté de connaître l'origine de la contamination
- Le Docteur Lagadou continue à assurer l'intérim. Le Dr Bächler devrait reprendre le travail le 20/04.
- Les agents en souffrance peuvent contacter le site national d'aide psychologique, l'assistance sociale du département, l'assistant de prévention, leur chef de service, les collègues....